



Brevet Professionnel Agricole OUVRIER MARAÎCHER



Semer aujourd'hui, nourrir demain : formez-vous au maraîchage durable !

RNCP39067
Formation Niveau 4
(Formation Professionnelle Continue)

Taux de réussite :
Nouvelle Formation

Taux d'insertion à 6 mois :
Nouvelle Formation

Taux de poursuite d'études :
Nouvelle Formation

**Taux d'appréciation des
bénéficiaires :**
Nouvelle Formation

Données session 2024

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

Idéalement situé, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat** et d'un **service restauration**.

Point +

- **Des infrastructures sur site** (parc paysager, exploitation agricole et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages. Le travail sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Référente inclusion : Mme MONTERO Sandrine
sandrine.montero@educagri.fr



PRÉSENTATION & objectifs de la formation

Le titulaire du Brevet Professionnel Agricole « ouvrier maraîcher » est appelé à occuper un emploi dans le secteur de la production légumière sous serre ou de plein champ. L'ouvrier maraîcher réalise des opérations de productions maraîchères à l'aide d'outils manuels ou mécanisés. Ces travaux couvrent principalement la mise en place des cultures, la conduite des cultures, la récolte et le conditionnement des productions.

L'accès à une alimentation saine, pour tous, produite par des systèmes durables est au cœur des politiques agricoles, alimentaires et territoriales. La filière légumière est un acteur majeur dans la fourniture régulière aux territoires de produits sains, de qualité et locaux.

Objectifs de la formation :

- Développer son identité professionnelle d'ouvrier maraîcher
- Mettre en place des cultures maraîchères
- Réaliser des travaux de production maraîchère
- Réaliser des travaux d'entretien des serres, équipements et outils
- Réaliser la taille des arbres et arbustes fruitiers



PUBLIC CONCERNÉ & conditions d'inscription

Formation Continue :

- Demandeurs d'emploi : Être inscrit à France Travail
- Salariés : Nous consulter

Préinscription en ligne : Entretien de positionnement avec les acteurs en charge du recrutement du centre de formation

Inscription définitive en formation continue : suite à accord de financement ou validation conseiller France Travail.



QUALITES REQUISES & prérequis

Qualités requises : Avoir un goût pour le travail en plein air, les espaces verts et les plantes et le relationnel avec le client.



CONTENUS DE FORMATION

& blocs de compétences

- **Connaissance du secteur maraîcher** : types d'exploitations, circuits courts, saisonnalité, conditions de travail.
- **Organisation du travail** : lecture de consignes, planification, travail en équipe, sécurité.
- **Préparation du sol** : reconnaissance, amendement, travail manuel ou mécanisé.
- **Semis et plantations** : techniques de mise en place sous abri et en plein champ, paillage, arrosage initial.
- **Suivi des cultures** : observation, désherbage, fertilisation, irrigation, protection phytosanitaire.
- **Récolte et valorisation** : critères de maturité, tri, conditionnement, hygiène, stockage.
- **Entretien du matériel** : outils manuels, équipements motorisés, serres et systèmes d'irrigation.
- **Postures professionnelles** : comportement adapté, respect du vivant, autonomie, rigueur.
- **Projet professionnel** : clarification des attentes, construction d'un parcours, soutenance orale.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

& validation de bloc(s) de compétences

Hormis la capacité 1, toutes les capacités constitutives du Brevet Professionnel Agricole font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

Le Brevet Professionnel Agricole "Ouvrier Maraîcher" est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Chaque unité capitalisable correspond à une capacité globale du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le Brevet Professionnel Agricole "Ouvrier Maraîcher".

Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant la durée de validité de l'option du BPA.



FORMATION

805 heures sur 1 an soit 23 semaines de formation en centre.
Formation d'Octobre à Mai
100% en présentiel

Les modalités d'adaptation possibles : Afin de tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation (validation d'acquis académiques, épreuves certificatives de positionnement) des adaptations de parcours de formation sont envisageables.



LIEUX DE RÉALISATION

Site du Vigan : Maison de la Formation - 30 Route du Pont de la Croix, 30120 Le Vigan



DÉBOUCHÉS

& poursuite d'études

Poursuite d'études possibles : BP Responsable d'Entreprise Agricole ou BP Conducteur de Machines Agricoles

Les emplois accessibles sont :

- Ouvrier agricole en maraîchage / horticulture / pépinière
- Ouvrier arboricole / viticole



TARIFS

Financement & rémunération

Tarifs de Formation :

- Financement individuel : 13€/heure

Modalités de financement :

- **Gratuité pour les demandeurs d'emploi** car prise en charge à 100% si acceptation par la Région Occitanie.
- Transition professionnelle et autres : Nous consulter

Informations rémunération :

- Autres : nous consulter

PRÉINSCRIVEZ-VOUS

Pour toute demande de renseignement et démarches d'inscription contactez Mme Laurine ROCHEBLAVE MORGAVI
laurine.morgavi@educagri.fr

Mise à jour le 10 juillet 2025 - Fiche RNCP valable jusqu'au 31.12.2028